

Election de l'Assemblée Constituante

Vendredi 20 mai 2011



Le régime politique

- ▶ Une « Déclaration des droits », à valeur supra-constitutionnelle, pour protéger l'individu contre toutes les formes d'arbitraire.
- ▶ Une démocratie pluraliste, fondée sur le principe de la séparation pouvoirs:
 - ▶ Le président est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois
 - ▶ Le Parlement est composé de la Chambre des députés et du Sénat, qui assure la représentation des régions.
 - ▶ Le Parlement ne peut être dissout. Il est l'unique dépositaire du pouvoir législatif, mais le président a la faculté d'exiger une seconde délibération des lois
 - ▶ Une justice indépendante, avec, en son sommet, un Tribunal constitutionnel dont les décisions s'imposent aux pouvoirs publics



Le régime politique

- ▶ **Une démocratie participative: les conseils régionaux élus sont dotés d'une autonomie budgétaire et de compétences propres**
- ▶ **Un référendum à deux questions :**
 - ▶ Sur la Constitution
 - ▶ Sur la Déclaration des droits et libertés



Le projet économique

1/ Renforcement de l'investissement

- ▶ Une meilleure gouvernance et un climat d'affaire de confiance
- ▶ Politique fiscale incitative :
 - ❖ Allègement du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) de 30% à 20%. Pour les secteurs financier, pétrolier et télécommunications. il sera ramené de 35%, à 30%
 - ❖ Dégrèvement fiscal de 100% aux revenus ou bénéfices nets réinvestis dans les sociétés opérant dans les technologies innovantes et à forte valeur ajoutée



Le projet économique

► Attractivité des IDE

- ❖ Une diplomatie active en matière de coopération économique. Nous réorganiserons alors les plus importantes missions diplomatiques, et leurs affecterons chacune un service économique de haut niveau
- ❖ Une meilleure qualification de la main d'œuvre pour renforcer notre avantage compétitif



2/ Développement des PME et des PMI

- ▶ Une politique industrielle visant à encourager la montée en gamme des secteurs industriels existants et l'émergence de nouveaux secteurs à fort contenu technologique:
 - ❖ Incitation par des mesures fiscales et des fonds appropriés l'investissements dans les créneaux porteurs à l'instar:
 - ▶ Le finissage & le textile technique pour le Textile,
 - ▶ L'huile d'olive conditionné, les produits Santé – Nutrition et bio pour l'industrie alimentaire



2/Développement des PME et des PMI

► Positionnement de l'innovation au cœur de la politique industrielle

- ❖ Renforcement du financement de l'innovation par le biais des SICAR, BFPME et des fonds publics
- ❖ Encouragement des activités de recherche et développement dans les entreprises par des avantages fiscaux de déduction.
- ❖ Allocation d'un budget national à la recherche appliquée
- ❖ Participation active des acteurs du secteur privé dans l'élaboration des programmes d'enseignement et de recherche appliquée



Le projet économique

2/ Développement des PME et des PMI

► Technologies de l'Information et de la Communication & Outsourcing : une locomotive de la croissance économique

- ❖ Renforcement des systèmes d'information des PME et entreprises publiques par des mécanismes d'aides et de subvention appropriés
- ❖ Lancement de projets publics d'envergure dans des domaines des TIC tels que la gouvernance électronique, enseignement à distance « e-learning » ,
- ❖ Ciblage des opérateurs mondiaux, en vue d'implanter des centres de services et des centres de recherches et développement en Tunisie



Le projet économique

2/Développement des PME et des PMI

- **Technologies de l'Information et de la Communication & Outsourcing : une locomotive de la croissance économique**
 - ❖ Généralisation par des mécanismes incitatifs de la certification dans le domaine des TIC pour une meilleure compétitivité des entreprises tunisiennes à l'échelle internationale
 - ❖ Développement avec les trois opérateurs de téléphonie et des entreprises tunisiennes des programmes de recherche et développement pour la conception des services à fortes valeur ajoutée
 - ❖ Incitation des organismes publics et privés au recours à l'externalisation et ce par la mise en œuvre des outils, des mécanismes d'incitations, d'encouragement et de subventions



Politique de Développement Régionale d'envergure

- ▶ **Améliorer et densifier fortement les infrastructures dans les régions** : Un important programme national de développement des infrastructures sera mis en œuvre, visant à la fois le désenclavement des régions, l'appui à la compétitivité et à l'implantation de sociétés privées (autoroutes, voies ferrées, zones logistiques)
- ▶ **Planter les équipements collectifs hospitalo-universitaires et d'enseignement supérieur dans les régions intérieures**, afin qu'elles puissent rattraper leurs retards (social, économique, éducationnel, culturel, sanitaire...)
- ▶ **Les dépenses consacrées à l'éducation nationale, à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur seront rationalisées** à travers une meilleure gestion des établissements et des moyens pédagogiques. Toutes les institutions techniques rentreront dans le giron du ministère de l'éducation et seront soumises à des programmes harmonisés



Politique de Développement Régionale d'envergure

- ▶ **Mettre en place un Fonds de développement local, pour financer les investissements publics et communautaires d'intérêt général** et Rationaliser les incitations financières au développement régional, en accordant la priorité aux projets à forte intensité en main d'œuvre qualifiée
- ▶ **Créer des pôles compétitivité régionaux au service de l'innovation**, qui regrouperont sur un même lieu entreprises, centres de formation et laboratoires de recherche.
- ▶ **Lancer, à court terme et de manière concomitante, 60 Projets pilotes de développement urbain intégré (PDUI) sur l'ensemble du territoire**, pour promouvoir l'emploi dans les villes moyennes et les quartiers (projets combinés emploi / habitat, micro-entreprises de production et de services
- ▶ **Créer 50 incubateurs dans les chefs-lieux de gouvernorats et les villes moyennes les mieux équipées**. Le but étant d'assister et d'accompagner les jeunes promoteurs lors du lancement et du démarrage de leurs projets de manière différente, avec des aides fortes en formation, appuis financiers

Politique de Développement Régionale d'envergure

- ▶ **Développer le tourisme culturel et écologique dans les régions intérieures. Créer des conseils régionaux du tourisme (CRT)**, pour l'appui à la mise en valeur des patrimoines des régions. Restructurer l'Agence de Promotion de l'Industrie (API) afin que ses agences régionales puissent jouer pleinement leur rôle au niveau des territoires, et se muer en force de proposition au service des nouveaux promoteurs dans les régions
- ▶ **Mettre en place un dense réseau de « maisons du citoyen » en utilisant et réactivant les maisons de jeunes et de la culture.** Il s'agit de créer, dans chaque quartier ou village, un centre multifonctionnel de développement social qui serait en même temps un espace de solidarité et un havre pour les activités associatives. Il remplirait un rôle d'écoute, d'information, d'orientation, de médiation, et d'éducation à la citoyenneté.
- ▶ **Dégrèvement fiscal total pour les investissements dans les zones de développement régional**



La politique à court terme

- ▶ **Rétablir la sécurité :**
 - ▶ Reconstruire et dépolitiser la police
 - ▶ Réhabiliter la police par l'amélioration de ses conditions de vie

- ▶ **Une couverture de santé pour le quart le plus pauvre de la population** L'Etat prendra en charge leurs dépenses de santé.

- ▶ **Lancement de trois nouveaux pôles hospitalo-universitaires**, dans les régions de l'intérieur. Chaque pôle englobera un ou plusieurs CHU, à raison de 500 lits pour 500 000 habitant

- ▶ **La séance unique de six heures** : Les cours débuteront à 8 heures et se termineront à 16 heures



La politique à court terme

- ▶ **Soutenir le secteur du tourisme :**
 - ▶ Les créances dues par les hôtels aux organismes publics (STEG, SONEDE) seront rééchelonnées
 - ▶ L'Etat prendra à sa charge le paiement du reliquat des cotisations sociales dues à la CNSS pour l'année en cours
 - ▶ Des facilités bancaires pourront être accordées aux unités les plus en difficulté



المستقبل يبدأ الآن

